



Département du Jura

230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD

Arrondissement de SAINT-CLAUDE

03.84.42.32.46 mairie@maisod.fr

Infos & Actus : www.maisod.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 avril 2024

Étaient présents : M. Michel BLASER, Maire, Mme Céline GROS, 1^{ère} Adjointe, Mme Michèle BERTHOLINO, 2^{ème} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, Mme Delphine BARTHET, Mme Sonia MORNICO, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, M. Franck GANEVAL, Mme Julie REVY conseillers municipaux.

Absent(s) Excusé(s) :

Pouvoir(s) reçu(s) :

Secrétaire de séance : Mme Céline GROS

Début de la séance : 21H00

Approbation du dernier compte-rendu :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à apporter au compte-rendu du 19 mars 2024.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Mot du Maire aux élus

Lecture de l'ordre du Jour

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour au Conseil Syndical :

- BUDGET 2024 :
 - Vote du budget primitif
- RELAIS DU LAC :
 - Point sur les travaux
 - SUBVENTIONS : Point sur les attributions
- SIE DE LA MERCANTINE
 - Approbation de la modification des statuts
- QUESTION(S) DIVERSE(S)

ORDRE DU JOUR

BUDGET 2024 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire présente et commente, article par article, le Budget Primitif 2024.

L'assemblée, à L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de voter le Budget Primitif 2024 équilibré en dépenses et recettes de Fonctionnement et d'Investissement de la manière suivante :

- Fonctionnement :	775 122.00
- Investissement :	2 282 025.00

RELAIS DU LAC – TRAVAUX ET FINANCEMENT

Monsieur le Maire procède à un point sur l'avancement des travaux en cours pour la réhabilitation de l'ancien hôtel restaurant et informe l'assemblée qu'il faudra se prononcer prochainement sur le choix des équipements de la cuisine du restaurant et du mobilier et équipements des gîtes et des chambres d'hôtes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réponse de l'Europe pour la demande de subvention et présente les attributions obtenues des différents organismes comme suit :

- Subvention MASSIF :

Notification d'attribution du 09 décembre 2022 d'un montant de 382 331.50 € accordé.
• une demande d'avance sera prochainement effectuée.

- Subvention DETR :

Notification d'attribution du 10 mai 2023 d'un montant de 147 291 € accordé.
• Avance perçue en date du 22 mars 2024 d'un montant de 44 1487 €.

- Subvention EUROPE :

Notification d'attribution du 21 mars 2024 d'un montant de 432 442.54 € accordé.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le montant total de l'aide de financement accordée est de 962 065.04 € pour un montant de travaux après analyse des offres à la clôture du marché d'un montant de 1 183 426.35 € HT.

SIE DE LA MERCANTINE : CHANGEMENT DES STATUTS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du SIE de la Mercantine n°S_2024_0003 en séance du 06 février 2024, concernant la modification des statuts du syndicat des eaux suite au transfert de la compétence assainissement à Terre d'Émeraude Communauté au 1^{er} janvier 2024.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les communes membres doivent se prononcer sur la validation de cette modification et donne lecture du document.

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal :

APPROUVE la modification des statuts du SIE de la Mercantine.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX AU LOTISSEMENT LE MONT DU CERF :

Les travaux exécutés au lotissement pour l'éclairage public sont terminés. Monsieur le Maire présente à l'assemblée le coût final de l'opération à la somme de 7 4176.07 € HT pour la pose des fourreaux et regards.

DECI :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la demande de plusieurs devis pour finaliser la demande de subvention effectuée pour l'implantation d'une réserve d'eau pour la Défense Incendie au lieu-dit « En Fréniat ». Des devis seront demandés aux entreprises GUENUCHOT, La Petite Entreprise et GUILLEMIN TP.

DIVERS :

Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 13 avril 2024. Rendez-vous à la mairie à 9 h00.

